



Strasbourg, le 18 juin 2018

CDDG-Bu(2018)9

**BUREAU DU
COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE
(CDDG)**

RAPPORT DE REUNION¹

27 avril 2018, Conseil de l'Europe, Paris

1. Ouverture de la réunion

Le Président, M. Peter Andre, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants, en particulier à Mme Milica Marković (Serbie), qui assiste pour la première fois à une réunion du Bureau. La liste des participants figure à l'Annexe I.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, tel qu'il a été adopté, fait l'objet de l'Annexe II.

3. Informations sur les développements récents au Conseil de l'Europe

Le Bureau prend note des informations qui lui sont présentées sur les implications de la cessation du statut de grand payeur de la Turquie et sur les mesures prises en conséquence par le Conseil de l'Europe, notamment sur les ajustements concernant les méthodes de travail, les dépenses et le personnel, qui comprennent aussi le départ d'un administrateur de la Division de la bonne gouvernance.

Compte tenu des ajustements opérationnels et de la réduction du budget du CDDG, le Bureau demande au Secrétariat de le tenir informé des développements au Conseil de l'Europe qui risquent d'avoir des répercussions sur les activités et/ou le budget du CDDG, en vue de faire en sorte que les objectifs fixés dans le mandat du CDDG pour 2018-2019 puissent être atteints.

¹ Etabli par le Secrétariat et approuvé par le Président.

4. Décisions du Comité des Ministres concernant les travaux du CDDG

Le Bureau prend note de la décision du Comité des Ministres de renforcer l'approche transversale pour les droits des personnes handicapées et d'ajouter cet aspect au mandat de tous les comités intergouvernementaux pertinents, dont le CDDG (voir document CDDG-Bu(2018)1). Le libellé final du mandat modifié sera communiqué au CDDG après son adoption par le Comité des Ministres.

Lors de leur 1308^e réunion, tenue le 21 février 2018, les Délégués des Ministres ont pris note du rapport abrégé de la 8^e réunion du CDDG ([CM\(2018\)11](#)) et du rapport sur les activités du CDDG en 2016-2017.

5. État de mise en œuvre des activités du CDDG conformément à son mandat

5.1 Révision de la Recommandation Rec(2001)19 du Comité des Ministres sur la participation des citoyens à la vie publique au niveau local

Le Bureau prend note de l'adoption, par le Comité des Ministres, de la recommandation révisée sur la participation des citoyens à la vie publique au niveau local ([CM/Rec\(2018\)4](#)) et de son exposé des motifs ([CM\(2018\)13-final](#)) lors de la 1311^e réunion des Délégués des Ministres (21 mars 2018), ainsi que des changements décidés par les Délégués des Ministres (document CDDG-Bu(2018)2).

Même si le Bureau estime que toutes les délégations au CDDG devraient faire leur maximum pour que des réponses soient apportées aux éventuelles préoccupations des États membres avant l'adoption des textes par le CDDG et leur transmission au Comité des Ministres, il reconnaît que certaines questions peuvent encore avoir besoin d'être clarifiées ou réglées au niveau du Comité des Ministres. Cependant, dans les rapports du Bureau et des groupes de travail, il faudrait appeler toutes les délégations à assurer activement la coordination avec leurs autorités en ce qui concerne les travaux du CDDG et les textes en préparation, de manière à éviter que des questions restent en suspens.

5.2 Révision de la Recommandation n° R(98)12 sur le contrôle de l'action des collectivités locales

Le Président et M. Paul Rowsell (Royaume-Uni), qui préside le groupe de travail, rendent compte de sa première réunion et évoquent les préoccupations à prendre en considération et les aspects de la recommandation qui nécessitent une révision.

Le Bureau examine l'avant-projet de texte établi par l'expert, M. Robert Hertzog, et reconnaît la nécessité de définir plus précisément différents points concernant les principes sous-jacents et les formes de contrôle (contrôle administratif, financier et démocratique ou politique), la responsabilité et le rôle de l'État. Il souhaite attirer l'attention des membres du groupe de travail sur plusieurs points (voir Annexe III).

5.3 *Gouvernance démocratique dans les zones métropolitaines*

Le Bureau prend note du rapport final du séminaire sur la gouvernance démocratique dans les zones métropolitaines, qui s'est tenu les 17 et 18 octobre 2017 à Thessalonique (Grèce). Le rapport a été établi par les experts du Conseil de l'Europe, MM. Paul Hildreth et Ioannis Psycharis.

5.4 *Éthique publique*

Le Bureau prend note des propositions concernant la démarche, les méthodes de travail et le calendrier du groupe de travail, qui figurent dans le document CDDG-Bu(2016)5.

Pour ce qui est du manuel et des lignes directrices, il décide :

- que le groupe de travail doit se concentrer sur l'éthique publique dans le contexte de la gouvernance et de la démocratie et notamment des 12 principes de bonne gouvernance démocratique ;
- que les documents doivent s'adresser à la gamme d'agents publics la plus large possible mais que le groupe de travail doit préciser si les parlementaires en font partie ou non ;
- que le manuel doit faciliter la mise en œuvre pratique des lignes directrices, qui décriront les caractéristiques d'une bonne pratique de l'éthique publique ;
- que le manuel nécessitera une révision, du point de vue de la structure et du contenu ; il ne portera pas sur les sujets qui sont déjà traités par d'autres instruments ou organes du Conseil de l'Europe ou qui relèvent de la compétence des États membres eux-mêmes.

Le Bureau charge le Secrétariat de terminer d'élaborer le mandat du groupe de travail et de préparer sa première réunion en tenant compte de ce mandat.

5.5 *Stratégie sur l'innovation et la bonne gouvernance*

Le Bureau constate avec satisfaction que les programmes ELoGE ont été mis en œuvre avec succès en Grèce et en Espagne (Provinces basques) et salue la tenue, le 6 décembre 2017 à Madrid, d'une table ronde internationale pour la promotion du Label européen d'excellence en matière de gouvernance.

M. Chrysafis (Grèce) précise que des communes de toutes tailles figurent parmi les 15 collectivités locales qui se sont vu décerner le Label dans le cadre du projet d'assistance technique du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne pour le renforcement institutionnel de la gouvernance locale en Grèce. La possibilité de prolonger le programme par une 2^e phase est à l'étude.

Mme Marković (Serbie) informe le Bureau que, dans le cadre du programme pour l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités administratives au niveau local, l'indice de bonne gouvernance a été développé par l'intermédiaire de la Conférence permanente des villes et communes en coopération avec des représentants du gouvernement national et local.

Le Bureau prend aussi note de l'élaboration d'un nouvel outil d'apprentissage en ligne sur chacun des 12 Principes de bonne gouvernance démocratique. L'outil n'a pu être présenté, faute de temps.

6. Présidence du Comité des Ministres

Activités sous la présidence du Danemark et de la Croatie

Conférence intitulée « Pour une culture de la démocratie – des paroles aux actes », 23-24 avril 2018, Copenhague, Danemark

La conférence avait été organisée par la Division des politiques éducatives pour des représentants du secteur de l'éducation, dans le cadre de la [présidence danoise](#). Le CDDG n'était donc pas représenté à cette conférence, lors de laquelle ont été lancés le [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#) (RFCDC) et le nouveau [Réseau des conseillers en politiques d'éducation](#) (EPAN) du Conseil de l'Europe.

Coopération transfrontalière : 25 mai 2018, Dubrovnik, Croatie

Le Bureau prend note des informations données dans le document CDDG-Bu(2018)7 sur la conférence internationale consacrée à la coopération transfrontalière, organisée dans le cadre de la [présidence croate](#), avec une contribution importante du Centre d'expertise sur la réforme de l'administration locale. Parmi les participants figurent plusieurs États membres, dont des membres du CDDG.

Le Bureau souligne l'utilité de présenter aux États membres les avantages et la valeur ajoutée de la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière (Convention de Madrid) et de ses protocoles additionnels, et d'attirer de nouveau l'attention des délégations au CDDG sur ce point lors de la réunion de novembre.

7. Activités d'autres instances du Conseil de l'Europe

Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination

Le Bureau est informé que le CDDG est encouragé à participer activement au développement et au renforcement de la gouvernance multi-niveaux et à la coordination des politiques en matière d'inclusion et d'intégration. Le Bureau examine l'invitation à désigner un représentant du CDDG qui participera aux réunions pertinentes des Laboratoires des politiques d'intégration inclusive, préparera les contributions du Comité aux travaux des Laboratoires et fera rapport au Comité.

Le Bureau charge le Secrétariat d'appeler les États membres à présenter des candidatures de personnes dûment qualifiées, assez tôt pour qu'un représentant puisse assister à la première réunion, qui se tiendra le 26 juin 2018 à Strasbourg. Les candidats doivent avoir une expérience de la gouvernance des politiques d'intégration et une connaissance approfondie des normes et des bonnes pratiques en matière de coordination des politiques entre le niveau central et le niveau local et entre les ministères (voir Annexe IV).

Le Bureau examinera les candidatures reçues et désignera un représentant.

8. Questions diverses

M. Damien Feraille (France) informe le Bureau qu'il prend d'autres fonctions, ce qui le met dans l'impossibilité de continuer à exercer son mandat de membre du CDDG et du Bureau.

Le Président et d'autres membres du Bureau remercient M. Feraille pour son dévouement et pour sa précieuse contribution aux travaux du Comité. L'élection d'un nouveau membre du Bureau sera inscrite à l'ordre du jour de la réunion de novembre du CDDG.

9. Date de la prochaine réunion

Le Bureau tiendra sa prochaine réunion le 19 octobre 2018 à Paris, avant la réunion plénière du CDDG, qui se déroulera du 28 au 30 novembre.

ANNEXE I**LISTE DES PARTICIPANTS****ORDRE DU JOUR****CHAIRMAN / PRESIDENT**

Mr Peter ANDRE, Ministry of Interior, Expert for Legal Affairs, Herrengasse 7, 1010 Wien,
Tel.: 43 01 53126 – 2495; Fax: 43 01/53126 – 2615; E-mail: peter.andre@bmi.gv.at

OTHER MEMBERS / AUTRES MEMBRES

Mr Georgios CHRYSAFIS, Directorate of Organisation and Functioning of Local Government,
Ministry of the Interior, 27, Stadiou Str., 10183 Athens
Tel: (30) 21 31 36 43 95; Mobile: (30) 69 76 40 60 27; E-mail: g.chrisafis@ypes.gr

M. Damien FERAILLE, Bureau des structures territoriales, Direction Générale des Collectivités
locales, Ministère de l'Intérieur, 1 bis, place des Saussaies, F - 75800 PARIS
Tel: (33) 01 49 27 31 78 ; E-mail: damien.feraille@interieur.gouv.fr

Mr Francesco GIUSTINO, Presidenza del Consiglio dei Ministri, D.A.R. - Ufficio Attività
Internazionali, ROMA
Tel. +39.06.6779.5130; E-mail: f.giustino@palazzochigi.it

Mrs Milica MARKOVIĆ, Senior Advisor, Improvement of work of administration in Local Self-
government units, Ministry of Public Administration and Local Self-government
Birčaninova 6, 11 000 Belgrade
Tel: +381 11 3620-140; M: +381 (0) 64 8135 007;
E-mail: milica.markovic@mduls.gov.rs

Mr Paul ROWSELL, Deputy Director, Democracy, Department for Communities and Local
Government, 2nd Floor NE Corner, Fry Building, 2 Marsham St, LONDON
Tel: +44 (0)303 444 2568; Email: paul.rowsell@communities.gsi.gov.uk

Mrs Stefánía TRAUSTADÓTTIR, Senior Advisor, Local Government, Department of Local
Government and Regional Policy, Ministry of Transport and Local Government, Sölvhólgötu 7,
101 REYKJAVÍK
Tel: (354) 545 8200; E-mail: stefania.traustadottir@srn.is

SECRETARIAT

Mrs Jutta GÜTZKOW, Head of Good Governance Division / Chef de la Division de la bonne
gouvernance – Secretary of the CDDG / Secrétaire du CDDG – Directorate of Democratic
Governance and Anti-Discrimination / Direction de la gouvernance démocratique et de l'anti-
discrimination, Directorate General of Democracy / Direction générale de la démocratie
Tel: +33 (0)3 88 41 29 10; E-mail: jutta.gutzkow@coe.int

Mr Theo WELS, Administrator / Administrateur – Good Governance Division / Division de la
bonne gouvernance – Directorate of Democratic Governance and Anti-Discrimination /
Direction de la gouvernance démocratique et de l'anti-discrimination, Directorate General of
Democracy / Direction générale de la démocratie
Tel: +33 (0)3 90 21 53 04 ; E-mail: theo.wels@coe.int

APPENDIX II

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour** [CDDG-Bu(2018)OJ1 rév.]
- 3. Information sur les développements récents au Conseil de l'Europe**
 - Information orale par le Secrétariat
- 4. Décisions du Comité des Ministres concernant les travaux du CDDG** [CDDG-Bu(2018)1]
- 5. Etat de mise en œuvre des activités du CDDG conformément à son mandat pour 2017-2018**
 - 5.1 *Révision de la Recommandation Rec(2001)19 du Comité des Ministres sur la participation des citoyens à la vie publique au niveau local*
 - Décision du Comité des Ministres [CDDG-Bu(2018)2]
[CM/Rec(2018)4]
[CM(2018)13-final]
 - Participation civile à la prise des décisions : Boîte à outils – Information orale
 - 5.2 *Révision de la Recommandation R(98)12 du Comité des Ministres sur le contrôle de l'action des collectivités locales*
 - Rapport de la première réunion du groupe de travail [GT-CACL(2018)3]
 - Avant-projet de texte révisé [CDDG-Bu(2018)3]
 - 5.3 *Gouvernance démocratique dans les zones métropolitaines*
 - Conférence sur la bonne gouvernance démocratique dans les zones métropolitaines (Thessalonique, 17-18 octobre 2017) : Rapport du séminaire [CDDG-Bu(2018)4]
 - 5.4 *Ethique publique*
 - Préparation des activités du groupe de travail sur l'éthique publique [CDDG-Bu(2018)5]
 - 5.5 *Stratégie sur l'innovation et la bonne gouvernance*
 - Promotion des 12 Principes de bonne gouvernance démocratique dans les Etats membres : Mise à jour [CDDG-Bu(2018)6]
 - Les 12 Principes de bonne gouvernance démocratique : Outil sur l'e-learning

6. Présidence du Comité des Ministres

Activités sous la présidence du Danemark et de la Croatie

- Séminaire : "Pour une culture de la démocratie – des paroles aux actes", 23-24 avril 2018, Copenhague, Danemark – Information orale
- Coopération transfrontalière : 25 mai 2018, Dubrovnik, Croatie

[CDDG-Bu(2018)7]

7. Activités d'autres instances du Conseil de l'Europe

Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination :

- Politiques de gouvernance et d'intégration
- 34e session du Congrès: Information par le Président

[CDDG-Bu(2018)8]

8. Questions diverses**9. Date de la prochaine réunion**

APPENDIX III

**MESSAGE ENVOYE AUX MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REVISION
DE LA RECOMMANDATION N° R (98) 12 DU COMITE DES MINISTRES AUX ETATS
MEMBRES SUR LE CONTROLE DE L'ACTION DES COLLECTIVITES LOCALES
(GT-CACL) LE 17 MAI 2018**

Chers membres du groupe de travail,

Le vendredi 27 avril 2018, le Bureau du CDDG a examiné l'avant-projet de texte révisé de la recommandation sur le contrôle de l'action des collectivités locales et a identifié un certain nombre de points qui méritent d'être portés à l'attention du groupe de travail.

Le Bureau invite les membres du groupe de travail à prendre en considération les éléments ci-après (outre des questions déjà prévues par le groupe de travail et recensés dans le document GT-CACL(2018)3) :

- la recommandation R(98)12 et toute révision de ladite recommandation devrait être lue à la lumière de la Charte européenne de l'autonomie locale ('la Charte') ;
- la recommandation R(98)12, recommande aux gouvernements des Etats membres « *D'adopter les mesures appropriées pour : étendre l'application des principes inscrites à l'article 8 de la Charte à toutes les formes de contrôle de l'action des collectivités locales* » ;
- l'article 8 de la Charte fait référence au contrôle administratif des actes des collectivités locales. A cet égard, la recommandation R(98)12 semble comprendre: le contrôle de la légalité toute entière et le contrôle financier en partie ;
- la première recommandation de la recommandation R(98)12 fait également référence à reconnaître « *le rôle essentiel du contrôle politique par les citoyens et favoriser la mise en œuvre de ce contrôle, ...* ».

En ce sens, le groupe de travail, dans son examen du nouveau libellé proposé pour le premier paragraphe de la première recommandation aux gouvernements des Etats membres (page 9 du document), est invité à examiner si les principes, inscrits à l'article 8 de la Charte et dont l'application est à étendre à d'autres formes de contrôle, sont suffisamment clairs et, si besoin en est, à identifier ces principes ainsi qu'à définir les caractéristiques essentielles du contrôle.

De plus, le Bureau souhaite inviter les membres du groupe de travail à se pencher sur la manière dont la recommandation révisée pourrait aborder les éléments de contrôle qui relèvent

- entièrement du domaine du contrôle administratif,
- en partie du domaine du contrôle administratif ; ou qui sont considérés comme tel,
- étant entièrement en dehors du domaine du contrôle administrative (et qui, par exemple, pourraient être considérés comme appartenant au 'contrôle politique'. Le terme 'contrôle démocratique' ayant été suggéré lors des discussions du groupe de travail), et

de cataloguer ces éléments suivant les différents types de contrôle.

Meilleures salutations

Le Secrétariat du CDDG

APPENDIX IV

MESSAGE ENVOYE AUX MEMBRES DU CDDG LE 4 MAI 2018

Chers membres du CDDG,

Le vendredi 27 avril 2018, le Bureau du CDDG a examiné une demande au CDDG de fournir une contribution et apporter un soutien aux Laboratoires sur la politique d'intégration inclusive (Inclusive Integration Policy Labs) du Conseil de l'Europe organisés dans le cadre du Programme « Cités interculturelles » (ICC) en vue de promouvoir la coopération et la coordination entre les autorités locales, régionales et nationales dans le domaine de la gestion de l'intégration et de la diversité.

Les Laboratoires visent à faciliter le transfert de bonnes pratiques et la continuité du dialogue entre les niveaux local, régional et national et à partager les approches innovantes. Les conclusions du premier Laboratoire des politiques d'intégration en novembre 2017 sont jointes à ce message (disponibles en anglais uniquement). Un Laboratoire des politiques d'intégration inclusive est programmé le 26 juin 2018 à Strasbourg. Vous trouverez ci-joint le document d'information et le projet d'ordre du jour. Un certain nombre d'Etats ont également prévu d'organiser des laboratoires au niveau national.

Bien que ces activités dans le domaine de l'intégration ne fassent pas actuellement partie des missions du CDDG, le Comité, dans le cadre de son mandat qui demande également de tenir compte des perspectives transversales appropriées et de l'objectif de construire des sociétés cohésives, est bien placé pour contribuer au renforcement de la gouvernance multi-niveaux et de la coordination des politiques. Pour cette raison, il est proposé, dans un premier temps, que le CDDG nomme un représentant qui participerait aux réunions pertinentes et notamment à la réunion du 26 juin prochain. Il se pourrait que la langue de travail des Laboratoires des politiques d'intégration inclusive soit l'anglais uniquement.

Le représentant du CDDG à nommer serait chargé de suivre activement les échanges écrits, de faire rapport au CDDG et de préparer des contributions au travail tant du Comité que des Laboratoires. Suite à la réception des candidatures soumises par les Etats membres, le Bureau du CDDG finalisera la sélection et la nomination d'un représentant du CDDG, à temps pour le premier Laboratoire de niveau national le 26 juin 2018 à Strasbourg.

Candidats

Les Etats membres sont invités à soumettre des candidatures aux Laboratoires des politiques d'intégration inclusive qui devront de préférence avoir les qualifications suivantes :

- une connaissance spécifique des normes et des bonnes pratiques dans la coordination des politiques entre les niveaux central et local ainsi qu'entre les ministères ;
- une expérience pratique dans le domaine de la gouvernance et des politiques d'intégration et d'inclusivité (aux niveaux local, régional et national) serait un plus ;
- une bonne maîtrise opérationnelle de l'anglais.

Les candidats devront être disponibles pour participer à la prochaine réunion du Laboratoire des politiques d'intégration inclusive le 26 juin 2018.

Les candidatures devront être transmises au Secrétariat pour le jeudi **24 mai 2018 au plus tard.**

Meilleures salutations.
Le Secrétariat du CDDG